

Handwritten signature: Hand Mr. Kheumb

Le Journal des Trois-Rivieres.

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTERAIRE.

M. McLEOD, Rédacteur.

IN NECESSARIIS, UNITAS; IN DUBIIS, LIBERTAS; IN OMNIBUS, CHARITAS

DUFRESNE & FRÈRES, Propriétaires

Le Fusil modèle de 1868.

S. Exc. le maréchal ministre de la guerre en France a présenté à l'Empereur le rapport suivant sur le fusil modèle 1868.

Paris, le 20 mai.

Sire,

Toutes les troupes d'infanterie sont aujourd'hui pourvues du fusil, modèle 1868.

Le moment me parait donc venu de résumer les appréciations émises par les chefs de corps dans les rapports qu'ils m'ont adressés à cet égard, et de faire connaître à l'Empereur l'ensemble des résultats obtenus depuis que la transformation de notre armement est devenue un fait accompli.

Commencée au mois de septembre 1866, mais à titre d'essai, par le bataillon de chasseurs à pied de la garde impériale qui avait été désigné pour procéder aux premières expériences, la mise en service du nouveau fusil dans les corps de la garde ne date réellement que de la fin du mois de mars 1867.

Successivement étendue aux divers corps d'infanterie de la ligne, au fur, et à mesure de l'avancement de la fabrication, cette opération considérable s'est terminée au mois d'avril 1868, c'est-à-dire dans un laps de temps qui n'a excédé pas une année.

Quelque récente que soit encore, surtout pour beaucoup de corps d'infanterie de la ligne, l'époque de la mise en service du nouveau fusil, les épreuves déjà faites permettent cependant d'asseoir, dès à présent, l'opinion sur sa valeur réelle comme arme de guerre.

Sa portée réglementaire efficace est de 1,000 mètres et peut facilement atteindre 1,100 mètres.

Le projectile, animé d'une vitesse initiale de 450 mètres à la seconde, parcourt une trajectoire assez tendue pour qu'à la distance de 230 mètres elle ne s'élève pas à plus de 0 m. 40 au-dessus de la ligne de mire; et jusqu'à cette distance les conditions les plus favorables à l'efficacité du tir.

Par suite de la simplicité et de la promptitude du chargement que l'homme peut exécuter avec la même facilité dans toutes les positions, à genoux, assis, couché, aussi bien que debout, les soldats arrivent à tirer sept, huit à quatre coups par minute en visant, et jusqu'à quinze coups sans viser.

Il n'est pas inutile de rappeler ici que pour l'ancien fusil d'infanterie le maximum de portée efficace n'a jamais dépassé 600 mètres avec une vitesse initiale de 324 mètres à la seconde seulement; et c'est à peine si, dans les conditions normales d'un tir régulier, le soldat bien exercé pouvait tirer plus de deux coups par minute, avec une arme dont le chargement dans la position debout, ne pouvait s'exécuter que dans la position debout, le contraignant en outre à se découvrir en toutes circonstances.

Ainsi l'augmentation considérable, presque double de l'ancien, dans la portée du tir, accroissement du tiers dans la vitesse du projectile, tension beaucoup plus grande de la trajectoire, telles sont, jointes à une rapidité de tir inconnue jusqu'alors, les qualités essentielles que relève tout d'abord la pratique du fusil modèle 1868.

Au point de vue de la précision, ses avantages ne sont pas moins satisfaisants. J'ai fait faire avec soin le relevé des données consacrées au tir à la cible dans les différents corps depuis qu'ils sont en possession du nouveau fusil.

MOYENNES OBTENUES AUX DISTANCES DE MÈTRES.

Avec l'ancien fusil rayé. 200 400 500 600 1000

Infanterie de ligne.....30.8 15.8 8.3 " "

Avec le fusil modèle de 1868.

Infanterie de ligne.....35.6 26.2 19.7 14.3 8.2 (Instruction complète depuis peu.)

Infanterie de la garde.....59.4 37.3 26.0 21.0 16.0 (Instruction plus avancée.)

Chas. à pied de la garde.....69.8 46.6 36.1 28.4 24.7 (Instruction complète.)

L'armement n'ayant pu être distribué à la même époque dans tous les corps de l'armée, cette partie de l'instruction, dont le degré de l'avancement est nécessairement proportionnel au temps écoulé depuis la mise en service de l'est en quelque sorte commencée pour un assez grand nombre de corps d'infanterie de la ligne. Et cependant, dès les débuts, les premiers résultats signalés se montrent déjà très sensiblement supérieurs à ceux obtenus avec

l'ancien fusil rayé que les hommes connaissent bien, et qu'ils avaient appris à pratiquer de longue main.

Quant aux résultats obtenus par les régiments de la garde, et surtout par le bataillon de chasseurs à pied, celui de tous les corps qui, par la priorité de l'armement, a eu le plus de temps à employer à ces exercices, ils témoignent par leurs progrès rapides de la facilité avec laquelle les hommes se familiarisent avec leurs armes tout autant que de sa grande précision.

Le tableau ci-dessus indiquant le nombre moyen des balles, sur cent, mises dans la cible aux différentes distances d'abord avec l'ancien fusil, puis avec le nouveau pour chacune des catégories de troupes correspondant aux époques successives de l'armement, présente, sous ce rapport des comparaisons de plus haut intérêt, dont je demande à Votre Majesté la permission de placer le détail sous ses yeux.

Dès aujourd'hui, si l'on prend la moyenne générale obtenue avec le fusil modèle 1868, il est facile d'apprécier combien cette arme l'emporte en précision sur l'ancien fusil rayé, aux distances ordinaires de 200, de 400 et de 600 mètres.

Aux grandes distances, à 1,000 mètres, les résultats utiles dépassent les moyennes de l'effet produit par ce dernier à 490 mètres, et atteignent au double de ceux obtenus auparavant à 600 m., limite extrême de la portée efficace du tir d'alarme.

Ces résultats eux-mêmes ne sont pas encore l'expression définitive du tir d'alarme. Lorsque les corps armés auront eu le temps de compléter leurs exercices, il est hors de doute que la moyenne du tir des corps d'infanterie de la ligne s'élèvera promptement, comme ceux de la garde dans de fortes proportions.

Peu de réinconvénients provenant de diverses causes inhérentes pour la plupart à des défauts de détail dans la fabrication, et auquel il a été apporté promptement remède, se sont manifestés pendant les essais et au commencement de la mise en service des corps.

Ces inconvénients très-exagérés à leur origine, dans tous les cas, rendus plus sensibles par le manque d'habitude chez nos soldats, dans le maniement d'une arme toute nouvelle pour eux, consistent en des débris d'aiguilles et de têtes mobiles, des cartouches, des lentes au bois, des ratés de cartouches à balles et surtout à blanc.

Aucun de ces accidents ne présente aujourd'hui de caractères sérieux de gravité. En se familiarisant avec leur fusil, les hommes apprennent facilement, et en très-peu de temps à éviter les inconvénients qui ne se reproduisent plus guère que dans les corps nouvellement armés.

Les bris d'aiguilles et de têtes mobiles, assez nombreux pendant la période d'essai, provenaient d'une tige défectueuse et d'un recuit insuffisant. Il y a été remédié en modifiant la fabrication, en conséquence, et la moyenne des aiguilles remplacées dans les corps est maintenant très-faible; elle est inférieure à celle des bris de chemises dans les anciens fusils à percussion, et encore bon nombre de ces accidents doivent être attribués bien plus à la maladresse de quelques hommes qu'à une déficience dans le mécanisme de l'arme.

Le remplacement d'une aiguille brisée au feu, est du reste, une opération extrêmement simple, à laquelle les soldats sont exercés et qu'ils effectuent, sur place avec la plus grande rapidité.

Les cartouches ayant pour cause un défaut de fabrication de l'arme, sont extrêmement rares; on y remédie en changeant la tête de culasse ou le cylindre de la culasse mobile.

Le même accident peut être occasionné par des rondelles défectueuses; rien n'est plus simple que de changer ces rondelles.

Bref, sous l'influence de l'abaissement de la température, des fuites de gaz ont été quelquefois observées, mais seulement par des froids assez considérables qui ôtent à l'obturateur son efficacité. L'expérience a démontré que, dans ce cas, les cartouches déparées presque toujours après le premier coup tiré, l'obturateur reprenant sa forme normale sous l'action de la chaleur développée par l'indammation de la charge.

Ces phénomènes, d'ailleurs, susceptibles peut-être de gêner le tireur, ne paraissent pas de nature à le blesser.

Quelques bois se sont fendus par suite d'un mise en bois défectueuse; ce défaut est éliminé actuellement en manufacture. Au moyen d'une légère réparation les bois fendus ne cessent pas d'être susceptibles d'un bon service dans les corps.

Les premières cartouches dont on s'est servi étaient de dimensions un peu faibles; sur le choc de l'aiguille elles glissaient en avant; de là, des ratés dont le chiffre a paru tout d'abord assez élevé. Ces chocs étaient surtout sensibles aux cartouches à blanc qui se trouvaient point arrêtées par le projectile comme la cartouche à balle.

On y a remédié en y allongeant un peu les cartouches à balle et ainsi balle et en augmentant faiblement le diamètre d'une cartouche sans balle.

Les ressorts à boudin trop faibles produisaient aussi des ratés que l'on évite en employant des ressorts plus forts. On en exécute le changement avec la plus grande facilité.

Malgré quelques imperfections de détail, indubitables dans les débuts de tout système nouveau l'ensemble de notre armement est excellent. Tous les corps l'ont accueilli avec le plus vif sentiment de satisfaction.

Le nouveau fusil, plus léger que l'ancien, gracieux, plaît au soldat; plein de confiance dans son arme, il l'aime, l'entoure de soins tout particuliers, marque de prédilection bien frappante qui prouve, une fois de plus combien, avec leur intelligente perspicacité, nos soldats saisissent spontanément et apprécient ce qui est réellement bon et utile.

Le fusil modèle 1868 est d'un maniement aisé; son mécanisme est simple et commode, son entretien facile. Il n'exige qu'une instruction très-courte pour devenir familier aux hommes qui le manient et le démontent sans difficulté et apprennent promptement à remplacer les pièces mobiles dont ils sont munis, telles que les rondelles, l'aiguille, la tête mobile et le ressort à boudin.

En très-peu de temps, le soldat le moins adroit peut être initié à la manœuvre de tout le système.

Les expériences faites avec le plus grand soin l'année dernière sur le camp de Châlons, puis en Italie par les troupes de corps expéditionnaires, dans les circonstances climatériques les plus diverses et les moins favorables, ont fourni la preuve que, sous une apparence un peu délicate, le nouveau fusil rem-

plissait les meilleures conditions pour satisfaire à toutes les nécessités du service en campagne.

Sire, étudiié à tous les points de vue, le fusil dont l'infanterie française vient d'être dotée réunit un plus haut degré, à une précision et une rapidité de tir incomparables, des qualités qui doivent lui assurer le premier rang parmi les armes de guerre aujourd'hui en usage.

Avantage précieux, sans doute, mais qui resterait incomplet si les développements de l'instruction ne se montraient pas à la hauteur des progrès matériels de l'armement.

L'instruction sur le tir est un intérêt trop considérable pour que je n'y apporte pas toute mon attention.

Je compte beaucoup sur les concours des officiers pour donner à cette instruction une impulsion vigoureuse; aussi, dans les propositions pour les récompenses, je serai heureux de pouvoir tenir compte aux plus méritants des bons résultats obtenus par leurs soins dans la troupe sous leurs ordres.

Le goût du tir tend de plus à se répandre dans l'armée. Les officiers prennent par eux-mêmes aux exercices de la cible, comprenant très-bien qu'il n'est pas de meilleure manière d'entraîner le soldat que de lui montrer l'exemple.

Ces efforts méritent d'être encouragés. J'ai l'honneur de proposer à Votre Majesté d'organiser, dans chacune des divisions réunies dans les camps d'instruction, des concours de tir d'officier, auxquels seraient invités à prendre part les officiers de tout grade, sans distinction d'armes ou de fonction.

Des prix distribués au nom du ministre de la guerre seraient affectés à chacun de ces concours. Si l'Empereur daignait vouloir à accorder au camp de Châlons et au camp de Lannœux des prix d'ensemble de corps d'armée pour les meilleurs tireurs des concours de divisions, une telle marque d'intérêt donnée par le souverain lui-même à la mesure dont je salue la pensée à Votre Majesté, en consacrerait le principe; accellée avec reconnaissance par les officiers, elle deviendrait pour tous un stimulant dont l'effet heureux réjaillirait tout entier sur l'instruction générale de l'armée.

En terminant ce rapport, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que les travaux pour la fabrication de l'armement se poursuivent avec une activité qui accuse des progrès de jour en jour plus marqués.

Dans la dernière semaine écoulée, du 10 au 17 mai, le chiffre des armes fabriquées représente une moyenne de 1,600 fusils par jour.

Je suis, etc.,

Le maréchal de France,

Ministre secrétaire d'Etat de la guerre,

NIEL.

Bulletin politique Européen.

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, 6 juin 1868.

Il y avait le 5 au matin, un grand mouvement aux Tuileries. A une heure, les ministres, les membres du Conseil Privé et d'autres personnages importants étaient réunis à l'Archevêché de Paris, à aussi été invité. On se livrait à toutes sortes de commentaires sur les motifs de cette réunion extraordinaire.

Si l'on doit en juger par le langage que tiennent dans l'intimité, les uns sur les autres, les ministres et les membres du Conseil Privé, il ne paraît pas régner un grand accord entre eux. M. Drouin de Lorges et le marquis de La Valette passent pour se disputer, en perspective, la succession du marquis de Moustier au ministère des affaires étrangères. Le premier serait très prononcé, dit-on, pour la guerre, et le marquis de La Valette, au contraire, est toujours très prononcé pour le maintien de la paix.

Le duc de Persigny ne peut se résigner à rester en dehors des affaires. Il serait question de lui pour l'ambassade de St. Pétersbourg en remplacement du baron de Tallienard; mais cette nouvelle a grand besoin de confirmation, car le duc de Persigny conviendrait bien peu pour un poste qui exige tant de réserve et d'habileté.

Un nouvel ambassadeur russe, le comte de Stackelberg, depuis son arrivée à Paris, se fait remarquer par un langage très hostile à l'Autriche, l'accusant de chercher à ranimer le nationalisme polonais pour s'en faire un appui; de multiplier l'Empire en le livrant aux Hongrois, ce qui ne sert qu'à développer des éléments de révolution; il fait aussi le plus sombre tableau de la situation financière de l'Autriche, disant qu'on a été, à la Cour de Vienne, jusqu'à proposer de déserter la banqueroute, comme voulait le faire, en 1852, le hardi prince de Schwartzemberg. Tous ces propos de la part d'un comte de Stackelberg donnent à réfléchir. Vous pouvez bien que le prince de Metternich a beau jeu pour se défendre et récriminer contre tous les genres de manœuvres du Cabinet de St. Pétersbourg sur la situation financière de la Russie, qui est bien autrement compromise que celle de l'Autriche.

Les difficultés, entre le cabinet des Tuileries et celui de Florence sont en ce moment assez sérieuses, et préoccupent beaucoup, dit-on, l'Empereur. On raconte qu'un des ministres lui parlant, il y a peu de jours, d'une affaire, l'Empereur aurait répondu: "Attendez que je sois sorti de mes embarras avec l'Italie."

Le 1er juin a été signé à Rome le contrat de mariage du comte Alphonse de Caserte, frère du roi François II, avec la princesse Marie Antoinette, fille du comte de Trapani, oncle du roi. A cette occasion, une fête splendide a été donnée par le comte de Trapani. Tout le corps diplomatique y avait eu l'honneur de se rendre. La célébration de ce mariage aura lieu le 8 de ce mois au Vatican.

Vendredi dernier, 26 mai, tous les membres du corps diplomatique accrédités près le Saint-Siège, se sont rendus en grand costume, à l'ambassade d'Espagne pour être présentés à l'infante comtesse de Urgent.

Les amis du prince Napoléon prétendent que ses voyages en Allemagne ont été décidés à la suite d'une conversation animée qu'il aurait eue avec le maréchal Niel. Le prince soutient que les populations allemandes se lèveront en masse contre la France si la guerre avait lieu, tandis que le maréchal soutient que nous trouverions de nombreux

partisans de l'autre côté du Rhin. Le prince aurait répondu qu'il irait étudier par lui-même l'état des esprits en Allemagne, et fera son rapport à l'Empereur.

Le Yareh du prince part de Toulon pour aller le prendre à Varna; le prince doit visiter aussi la Syrie et l'Égypte.

Le général Flourey passe pour être le plus influent que jamais aux Tuileries.

M. Rouher continue courageusement à s'occuper des affaires. Il se montre au Corps Législatif, mais on le dit toujours souffrant.

Le 27 mai, le ministre de la guerre d'Autriche avait à sa disposition 323,000 fusils se chargeant par la culasse (nouveau système) et 600,000 fusils transformés.

Dans le monde officiel on assure que le ministre d'Etat a signé par huisserie à la direction du Ministère que le traité passé avec elle par le gouvernement et qui expire le 1er janvier prochain ne sera pas renouvelé. Toutes sortes de plaintes circulent dans les ministères contre l'administration et la rédaction de la feuille officielle. Un nouveau cahier des charges aurait été préparé pour l'adjudication de la future feuille officielle. Elle serait également exempte de timbre et des droits de poste, aurait la faculté de faire des annonces; mais, sur ses bénéfices, elle aurait à donner au gouvernement 300,000 fr., pour frais de rédaction, qu'il fournirait lui-même. Les imprimeries du grand Ministère actuel et de la maison Henri Plon sont les seules à Paris qui soient organisées pour se présenter à l'adjudication du service de la nouvelle feuille officielle.

On assure qu'il ne s'est rien passé d'important, le 5, aux Tuileries, pendant les nombreuses allées et venues des personnages officiels. L'Empereur, à la veille d'aller résider à Fontainebleau, a voulu, dit-on, donner des instructions à ses principaux agents. Rien ne fait prévoir d'ici à quelques jours d'incidents graves à l'extérieur ou à l'intérieur. Les intimés de la Cour des Tuileries prétendent que le parti belliqueux désire toujours avoir une occasion de faire la guerre, mais tout annonce, par les ministres et les membres du Conseil Privé, qui persistent dans le maintien de la paix. L'indécision de l'Empereur entre ces deux partis très puissants peut donc se prolonger assez pour que la guerre soit évitée.

De Fontainebleau, l'Empereur doit aller passer un mois à Plombières. On sait que les villes d'été ont inspiré jusqu'à ce jour à Napoléon III de grandes résolutions; à Plombières, en 1853, après l'entrevue avec le comte de Cavour, la guerre d'Italie; en 1864, à la veille des entretiens avec le marquis Popoli, M. Manbrera, le chevalier Nigra, la convention du 15 septembre; à Biarritz, en 1865, l'autorisation d'attaquer l'Autriche sans rien avoir à craindre de la France. Que sortira-t-il cette année de Plombières?

Au sujet des dispositions de M. de Bismark, on lit dans le Courrier du Bas-Rhin: "M. de Bismark a été indisposé quelques fois déjà, il l'a été le jour où, pendant l'affaire de Luxembourg, il avait son entrevue avec le prince Gortschakoff, il l'a été encore quand il s'est trouvé en désaccord avec le roi Guillaume et qu'il s'est retiré un peu à la façon de Richelieu; il l'a été en 1866 déjà lorsque sa santé délabrée le força d'aller prendre les bains fontainiens de Biarritz et que, par un hasard tout à fait providentiel, il se rencontra au pied des Pyrénées avec un souverain qui devait plus tard trahir la Prusse mal délimitée. Il se peut que l'indisposition dont il est question aujourd'hui soit d'une nature moins politique que ne l'étaient ces autres maladies minérales de 1855, 1866 et 1867. Comment se défendrait-il pourtant de ces nouvelles de M. de Bismark? Et comment ne se méfierait-on pas un peu en attendant les journaux prussiens, et l'Alp et en se rappelant qu'avec ce même on l'ont si souvent trompé le pauvre monde?"

Il faut en croire ce qui se dit parmi les officiers, la lutte sourde se perpétue au ministère de l'intérieur entre M. Poirier et M. de Saint-Paul. Le ministre voudrait, dit-on, l'ajournement des élections générales, tandis que M. de Saint-Paul insiste pour les faire au plus tard dans le mois de Novembre.

Indépendamment du cercle de St.-M.-et pour les zones pentives, un autre cercle vient d'être fondé à Rome, sous le patronage de Saint-Maurice, pour les officiers et soldats de la légion romaine.

Ce cercle, situé à proximité des casernes de la légion, dans un quartier salubre, occupe les vastes salons de la villa Strozi; un jardin délicieux entourera un bien-être des membres du cercle, qui trouveront ainsi, dans un même local, les aliments de l'esprit et les exercices du corps.

Une charmante fête d'inauguration a été organisée le samedi 30 mai.

Pendant le mois de mai dernier, le tribunal de Commerce de la Seine a prononcé 160 déclarations de faillites, 16 de plus que le mois précédent.

La Gazette de l'Allemagne du Nord confirme que le délai dans lequel les réfugiés hanovriens sont autorisés à rentrer librement dans leurs foyers expire le 1er juillet prochain. Ceux qui refuseront la grâce royale devront s'attendre à être poursuivis pour crime de haute trahison.

Comme la formule Prusse n'est pas prétense, et elle a toujours été une demande que l'Italie, toute fière de la réception qu'elle venait de faire au prince de Prusse, avait cru pouvoir adresser à son allié de 1867. La Prusse n'a pas trouvé que les braves italiens fussent payés à si cher.

L'éditeur Dentu a mis en vente aujourd'hui la brochure que nous avons annoncée. Elle est de 3e millard par M. Horn, l'auteur du Bilan de l'Empire. Ce nouvel écrit n'aura pas moins de succès que le premier. C'est une réfutation catégorique de la réponse qui avait été faite par un certain officier, M. Nitti, à la brochure du Bilan de l'Empire. M. Horn démontre que la charge annuelle qui pèse en ce moment sur les populations françaises est de plus de 3 milliards 160 millions. Les budgets de nos pays. Voici la conclusion de M. Horn: "Par l'enlèvement continu du système anti-libéral et anti-démocratique de la paix continuée, par la lutte des expéditions plus ou moins lointaines, par la folle exagération des travaux d'utilité publique à Paris, dans les départements, dans les communes, l'on est parvenu à faire monter à la véritable hauteur de trois milliards de fr. par an les charges publiques imposées sous diverses formes et sous titres

sous contributables français. Ce prédominant immense s'opère sur un revenu total qui, au maximum, atteint le chiffre de 15 milliards. Ainsi, les services publics enlèvent le cinquième de ses ressources à la nation prise en masse. Grâce à notre régime de l'impôt progressif à rebours, le développement est du quart et plus de leurs revenus par les classes moins aisées, envisagés isolément. Obligé de répondre à des exigences aussi impérieuses, le pays, néanmoins réclame au sursis l'intérieur, qui pourrait donner une nouvelle impulsion à son activité productive, il réclame en vain ces garanties positives d'une paix durable qui développerait au moins ses échanges internationaux. Comment alors s'écouleront les souffrances qui menacent la santé du corps social? Comment découvrir de l'urgence surprise d'une réforme générale et entière de notre régime politique, administratif et financier?"

Voici une lettre écrite par S. Em. le Cardinal Archevêque de Dublin:

A Monsieur le Rédacteur en chef du journal LE MONDE.

Monsieur le Rédacteur, Permettez moi de réclamer, par l'entremise de votre si estimable journal, contre une assertion relative à l'Irlande, assertion contenue dans une lettre adressée, le 21 avril dernier, par M. le maréchal Mac-Mahon, du vic de Magenta, à Mgr. Lavigerie, archevêque d'Alger.

Dans cette lettre, l'illustre maréchal dit à Sa Grandeur: "Vous reconnaîtrez sans doute avec moi que l'Irlande est un des pays les plus religieux qu'il y ait au monde. Il s'y est cependant produit pendant la dernière famine des cas d'anthropophagie, comme me dans ce moment en Algérie."

Assistez qu'on a appelé votre attention sur ces paroles, nous avons cru de notre devoir de nous enquérir soigneusement si le fait qu'elles annoncent avait le moindre fondement, et nous n'avons pas tardé à apprendre des sources les plus autorisées, les plus irréprochables, que pas un seul acte de cannibalisme ne s'est rencontré en Irlande durant les longues années de famine qui ont si cruellement désolée en ces derniers temps. Non, malgré sa détresse, le pays ne vit jamais de ces horribles scènes de violence et de meurtre dont les sectateurs du Coran ont donné depuis quelques mois le triste spectacle en Algérie.

La famine, il est vrai, fut parmi nous si longue et si rigoureuse, qu'on peut dire presque sans exemple dans les annales du monde les souffrances auxquelles fut en proie le pauvre peuple. Mais, au milieu de ces épreuves, il existait dans la vraie religion et dans les saines enseignements de l'Évangile une patience et une résignation admirables, se préparant toujours à affronter les angoisses de la faim et de la mort par la pieuse réception du sacrement de pénitence et de la sainte Eucharistie. Aussi, loin d'attenter à la vie de leurs semblables et de chercher à sauver la leur en sacrifiant celles des autres, même celle de leurs propres enfants, comme cela s'est rencontré parmi les mahométans d'Algérie, les pauvres catholiques irlandais, on l'a vu en des milliers de circonstances, partageaient avec leurs compagnons d'infortune leur dernier morceau de pain. Et on cite un grand nombre de parents qui tout en expirant dans les tourments de la faim, s'abstiennent de toucher au dernier restes d'aliments qu'ils avaient encore à leur disposition, afin de sauver par là, si c'était possible, la vie de leurs enfants.

Ces faits nous en avons la certitude, ne rejoignent personne plus que le vaillant guerrier à qui, par inadvertance assurément, est échappé l'assertion que nous avons dû révoquer.

Le nom du maréchal Mac-Mahon, qui rappelle une des plus nobles familles des princes catholiques d'Irlande, tient aussi un rang éminent parmi nos chefs catholiques, qui, dans la lutte sanglante engagée avec les bandes fanatiques de Cromwell, écrivirent sur leur drapeau cette noble devise: *Pro Fide, Patria et Rege!* La haute position qu'occupe en ce moment le digne maréchal, les honneurs, si bien mérités dont il jouit, tout montre avec quelle fidélité il a conservé les traditions de bravoure et de dévouement de sa race envers le souverain et la patrie.

Mais aussi les catholiques d'Irlande aiment à espérer que, gouvernant une colonie britannique, au nom de la France catholique, qui n'est pas seulement la mère, magna parens, de la race celtique, mais aussi la fille aimée de l'Église, il saura maintenir les droits sacrés de notre foi, et de la liberté d'une religion pour laquelle tant de ses ancêtres ont versé leur sang dans ce pays de la souffrance et du martyre.

Quant à la question des orphelins pour les jeunes Arabes, qui a donné lieu à la lettre où le Maréchal mentionne incidemment le prétendu cannibalisme, qui en des jours néfastes aurait souillé l'Irlande, Mgr. Lavigerie l'a si bien discutée, si clairement mise en relief, que tout le monde est forcé d'admettre que défendre une telle cause, c'est défendre la cause même de la raison et de l'humanité, de la loi et de la charité, cause qui ne peut manquer de triompher dans la catholique France.

En terminant, monsieur le rédacteur, laissez moi vous féliciter des grands services que vous avez rendus à la religion par votre généreuse défense des droits du Saint-Siège et de la liberté d'éducation, souhaitant que vous puissiez longtemps poursuivre votre mission.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma sincère estime et haute considération.

PAUL CARDINAL CULLEN, Archevêque de Dublin, Primate d'Irlande, etc.

Dublin, 31 mai.

On lit dans le Courrier des Etats-Unis du 24 juin.

Ainsi qu'on le prévoyait, le Sénat a annulé le veto du Président sur le bill de l'Arkansas, par un vote de 29 voix contre 7. Hier, il a admis à siéger les deux sénateurs de cet Etat qui ont été séjournés par le veto de M. Wade. C'est le premier pas vers la réintégration des sécessionnistes rebelles dans leurs droits de représentation. Encore un veto et un double veto des deux tiers, et le tour sera joué.

Un annonce avec un grand sérieux que le rédacteur du réalisme, M. Thaddée Steux, dont l'impagination est sans doute un peu paralysée par

Feuilleton du "Journal des Trois-Rivieres."

3 Juillet 1868.

LE CHAMBRION.

HISTOIRE MYSTÉRIEUSE

PAR PONSON DU TERRAIL.

CHAPITRE XIII

Hector est aujourd'hui un frère de la pierre qui vive, c'est le nom de cette communaute.

Ainsi se trouve réuni ce rêve bizarre et terrible qui fit au bord de la mare aux chevrettes, quelques minutes avant de faire feu sur son père.

En entrant en religion, frère Hector a légué toute sa fortune au Chambrion.

Quant à la mère Clappier, elle est morte d'une apoplexie fulgurante, le jour de l'enterrement de son mari.

Parfois le dimanche, au printemps, à la sortie de la messe, les payans groupés sous un orme planté devant l'église, se lèvent respectueusement et saluent un couple charmant qui passe le sourire aux lèvres et le bonheur dans les yeux.

C'est Horace et Denise qui n'ont point quitté le pays et condamnés par la main d'un enfant rose et blond qui, apercevant le Chambrion au milieu de ses protégés court à lui et lui tend les bras.

Le Chambrion presse l'enfant sur son cœur, et essuie parfois une larme en contemplant la jeune mère.

La vieille Mouton est morte, mais le Chambrion, qui n'a vu point se marier, a adopté le Brocatt; il l'a envoyé à Grignon compléter ses études agricoles, et il lui laissera la moitié de son bien.

L'autre est pour l'enfant d'Horace et de Denise.

(FIN.)

Le poids des ans, se cramponne obstinément en ce...

Quel que soit le parti que prennent les agitateurs...

Elections Municipales.

Les élections municipales en cette ville doivent avoir lieu lundi prochain...

Comme on le voit, deux de nos concitoyens d'origine étrangère se présentent...

LES TROIS-RIVIERES, JEUDI 2 JUILLET 1868.

Les séances du Conseil Privé sont terminées. Les honn. Mess. Langevin et Chapais sont de retour à Québec.

La défaite éprouvée par M. Bright dans la chambre des Communes...

Ce moment de surexcitation devra passer comme tous les autres.

La décision de la chambre des communes n'a pas pu surprendre personne...

Mais que va faire maintenant la province rebelle ? quelle attitude va-t-elle prendre...

Voilà les questions qui se posent aujourd'hui en face de ceux qui ont entraîné cette province dans une agitation imprudente...

La situation de cette province n'admet plus de moyen terme. Maintenant que l'on a échoué avec les moyens légaux et constitutionnels...

Il n'y a pas de milieu.

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

Première Communion dans l'Eglise des Dames Ursulines, 29 Juin 1868.

Dans la paroisse et élégante petite chapelle des Dames Ursulines, se célébrait hier, une belle et touchante cérémonie.

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

Nous avons reçu une correspondance en réponse à celle qui a été dernièrement publiée sur l'Union des Cantons de l'Est...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

Première Communion dans l'Eglise des Dames Ursulines, 29 Juin 1868.

Dans la paroisse et élégante petite chapelle des Dames Ursulines, se célébrait hier, une belle et touchante cérémonie.

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

Le matin, ils assistèrent à la messe à l'église St. Pierre. Les trois prêtres canadiens offrirent le St. Sacrifice pendant lequel les zouaves chantaient des cantiques.

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

Première Communion dans l'Eglise des Dames Ursulines, 29 Juin 1868.

Dans la paroisse et élégante petite chapelle des Dames Ursulines, se célébrait hier, une belle et touchante cérémonie.

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

hauteur du bossoir, et il n'y avait plus qu'à la pousser dans la cale du bâtiment. Tout à coup, le câble enroulé autour du treuil et auquel le poids de la pièce...

Hier, entre midi et une heure, le capitaine Joseph Poulin, fils du seigneur Poulin, de la Sainte Famille, Isle d'Orléans, se préparait à laisser le hâvre du Palais pour retourner à l'Isle d'Orléans...

Hier, après midi il a été tenu une enquête, à Saint-Laurent, Ile d'Orléans, sur le cadavre d'un homme inconnu, qui avait été trouvé flottant sur le fleuve par un instituteur du nom de Lapierre.

Un homme âgé de 60 ans, du nom de James O'Connor, natif de Sligo en Irlande, a été trouvé mort hier matin dans un des grands bâtiments du Grand Tronc.

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

On nous prie d'annoncer que l'examen des élèves du Convent de l'Assomption de St. Grégoire aura lieu le 7 du courant...

IMPROMPTU.

Où, ce jour est pour vous le plus grand, le plus beau, Pour le fils du monarque et l'enfant du hameau...

ORDINATIONS.

Dimanche dernier, Sa Grandeur, Monseigneur d'Anthédon, en visite pastorale à Ste. Gertrude, a conféré l'ordre sacré du Sous-Diaconat à M. Peter Lamb...

NECROLOGIE.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de M. l'abbé Nelligan, grand-vicaire de la paroisse de Kingston, et curé de St. Joseph de la Baie.

AGAPÉ LEONIS, PIRE, Sacerd.

Evêché des Trois-Rivières, 1er juillet 1868.

CONVENT DE SOMERSET.

De toutes les maisons fondées par l'Instruction des jeunes filles, il en est peu dont l'accroissement ait été aussi rapide que celui du Convent des Sœurs de la Charité de Somerset.

FAITS DIVERS.

Nous avons ce matin un long chapitre d'accidents à enregistrer dans notre feuille. On peut dire que la saison des chaleurs est l'époque par excellence des accidents de toutes sortes.

NAUFRAG, ET INCENDIE D'UNE GOELETTE A PERCE.

Dans l'après midi de ce jour, le capitaine Louis de la Perce, commandant le navire de commerce le "St. Louis de Kamouraska"...

(Du Nouveau-Monde.)

Nous extrayons ce qui suit d'une lettre de Rome, en date du 30 mai dernier :

Rome est tranquille, ainsi que tous les Etats Pontificaux. Les brigands garibaldiens sont de plus en plus rares ; mais on s'attend à la guerre à l'automne, et l'on fait autour de Rome des travaux de défense très considérables.

Les Canadiens sont toujours très-bien vus à Rome. On désire beaucoup qu'il en vienne d'autres ; et il ne serait pas de difficulté pour la réception de ceux qui se présenteront pour l'armée, pourvu seulement que leur voyage du Canada à Rome soit payé.

Le Saint Père a dernièrement encore exprimé sa suprême satisfaction de la conduite des zouaves canadiens actuellement à Rome, et a daigné agréer qu'on lui en envoyât d'autres.

Il y a maintenant six canadiens parmi les gradés et sous peu beaucoup d'autres seront aussi promus.

CONVENT DE SOMERSET.

De toutes les maisons fondées par l'Instruction des jeunes filles, il en est peu dont l'accroissement ait été aussi rapide que celui du Convent des Sœurs de la Charité de Somerset.

FAITS DIVERS.

Nous avons ce matin un long chapitre d'accidents à enregistrer dans notre feuille. On peut dire que la saison des chaleurs est l'époque par excellence des accidents de toutes sortes.

NAUFRAG, ET INCENDIE D'UNE GOELETTE A PERCE.

Dans l'après midi de ce jour, le capitaine Louis de la Perce, commandant le navire de commerce le "St. Louis de Kamouraska"...

thies, dans ses habitudes, dans ses droits. Des instituteurs laïques donneront-ils une meilleure éducation, plus morale, plus élevée? Mais surtout où la comparaison n'a pu se faire, l'avantage est resté aux instituteurs qui appartiennent à des congrégations. Ils ont des traditions et une expérience de l'enseignement populaire que des laïques rapidement formés dans une école normale ne peuvent présenter au même degré.

Y aura-t-il au moins une économie pour la ville? Mais on sait, au contraire, que l'enseignement religieux est de tous le moins lourd aux budgets municipaux. La mesure est donc mauvaise à tous égards, hostile envers les congrégations, vexatoire pour les habitants; or, dans ces questions d'éducation, nous estimons que la volonté des pères de famille doit faire loi.

Hier, le premier de juillet, Ruel, Hyacinthe aux dernières assises criminelles de St. Hyacinthe du meurtre de Boulet, a subi sur l'échafaud la peine de son crime. L'exécution a eu lieu à dix heures de l'avant-midi, à St. Hyacinthe, en présence d'une foule de 6 à 7000 personnes. Aucun incident n'est venu troubler l'ordre pendant la durée de ce drame étonnant. Maintenant que la justice des hommes est satisfaite, que les prières ferventes du chrétien s'élèvent vers Dieu pour implorer le pardon d'un homme qui a transgressé les lois divines et humaines.

La correspondance de St. Didaec, est arrivée trop tard pour être publiée aujourd'hui.

Correspondance.

M. le Rédacteur, Depuis que j'ai consenti à ne laisser porter candidat pour représenter le quartier St. Louis au Conseil de cette ville, quelques personnes ont fait circuler beaucoup de bruits sur mon compte. Elles ont prétendu que j'avais accepté cette candidature dans le dessein de favoriser mes intérêts personnels, et particulièrement, pour favoriser les intérêts d'un de mes parents dans la question de la construction du nouveau marché. Pour l'information de ces quelques personnes charitables, je dois leur dire, que si on me fait le plaisir de m'écrire, ma ligne de conduite sera l'intérêt général de la ville, et les intérêts particuliers du quartier que je représenterai. Je serai en faveur des améliorations qui, dans mon opinion, serviront à promouvoir le bien et la prospérité de la ville.

Quant à la question du nouveau marché, je serai en faveur du mode de construction le plus économique et le plus avantageux pour la ville, et après mûre réflexion, j'en viens à la persuasion que les besoins de notre localité exigent un nouveau marché et que nos ressources sont suffisantes pour exécuter cette entreprise.

Mes intérêts personnels sont chez moi et n'ont rien de connu avec l'administration des affaires municipales.

Votre etc., JAMES SHORTIS.

Variétés.

L'ÉPREUVE. — L'un, le caducée expert en tableaux voulait absolument faire acheter un Titien au marquis d'A...

— Je n'en veux pas! disait le marquis. C'est une copie! — Je vous jure, monsieur, que c'est un original. Il est signé! — On lit les signatures.

— Pas collé!

De guerre las, le marquis finit par céder. — Eh bien! soit, dit-il, je vous achète votre original, mais à une condition: c'est que vous l'emballerez et l'expédirez à vos frais dans un château que j'ai près de Bordeaux, et où je vais à la placer. — De grand cœur, M. d'A... écrivit au régisseur de sa terre de Bordeaux:

" Aussitôt que vous recevrez une caisse à mon adresse, renvoyez-la-moi à Paris, sans perdre une minute."

Puis, il alla chez un marchand choisir un cadre à la mesure du tableau. Quinze ou vingt jours après, il fit prier M. L... de passer chez lui: — Mon cher monsieur, lui dit-il, j'ai à me plaindre de vous. Je reçois encore lettre de Bordeaux, mon tableau n'est pas encore arrivé. Qu'est-ce que cela veut dire? Ne l'auriez-vous pas envoyé?

— Il n'y avait pas alors de chemin de fer. M. L... pesta contre la lenteur des diligences, et jura ses grands dieux qu'il avait envoyé le Titten, le jour même de la vente. — Persistez-vous, lui demanda le marquis, à soutenir que c'est un original? Plus que jamais! — Eh bien! je vais vous prouver le contraire, car l'original est dans mon salon. Hier, par hasard, je l'ai trouvé et je l'ai acheté pour vous faire pièce. Venez!

Et il conduisit le malheureux L... devant son propre tableau, revendu de Bordeaux, revendu et resplendissant dans un cadre étranger. — Voilà l'original! — Ça! s'écria le marchand. Ça! répéta-t-il, après avoir regardé la toile. C'est une copie, et une mauvaise encore!

A James Shortis, Ecuyer.

Nous, les soussignés Electeurs du quartier St. Louis, ayant toute confiance dans vos capacités et votre indépendance pour nous représenter comme conseiller, et de plus, désirant particulièrement un marchand pour surveiller et protéger l'intérêt commercial de ce quartier, nous vous prions par cette requête de bien vouloir accepter la nomination comme candidat, en vous assurant que de notre part nous réunirons tous nos efforts pour faire valoir votre élection.

Trois-Rivières, 22 juin 1868.

Henry M. Boer, Jacques Nault, Philippe Gravel, Geo. B. Houliston, Téléphore Lord, J. E. Phi. Gudin, J. A. Olivier, John Turner, G. B. Hall.

Par J. F. James Rynier, J. U. Ritter, Chs. Ogden, Wm. Lanigan, Charles Royer, G. Duval, Johnny Thompson, Frs. Hamel, François Verrette, Charles Robitaille, G. J. Luckertoff, Roch Montreuil, J. Dufresne, fils, E. Brunelle, Michel Loiseau, Pierre Poliquin, Ludger Vigneault, Gabriel Decoteau, Cyrille Beaumier, Honoré Rivard, J. T. Buisson, Félix Decoteau, Solo Caro, H. Caro, Thos. Connolly.

Louis J. Robitaille, Sam. McClung, L. G. Frigon, Wm. Blackburn, James B. McKelvie, Henry McKelvie, F. Stobbs, Ed. J. Harkin, P. S. Ant. Duchaine, A. B. Cressé, A. G. Fenwick, M. D. Alex. Houliston, Thos. G. Farmer, Edouard Harnois, Thos. Robison, J. C. H. Craig, Geo. B. Boer, George N. Verrière, N. Dupont, Antonio Pellerin, Narcisse Daval, Pierre France Charette, Joseph Daval, Octave Précourt, John H. Gibson, John McDougall, P. A. Boudreau, M. E. Hart, Dominique Vallé, Augustin Cloutier, J. B. Poubier, Louis Hamel, Richard Lamignon, H. Carter, M. D., D. Warnecke, Pierre Milotte, E. Boudreau, Evans Ginois, L. D. Coteau, Chs. Duplessis, David Boulard, O. Alarie, R. G. McLaren, C. B. Gendot, James McDougall, Ths. Fortin, Edouard Cloutier, James Stavelley, D. E. Frigon, E. M. Hart, W. A. J. Whiteford, George A. Frigon, Charles Ferron, H. G. Malhiot, Dr. Giroux.

Trois-Rivières, 25 juin 1868.

Messieurs,

Je vous remercie de la marque d'estime et de confiance que vous me témoignez par votre réquisition et j'accepte votre invitation de me porter candidat aux prochaines élections municipales, pour représenter le quartier St. Louis.

Si j'ai l'honneur d'être votre représentant dans le Conseil, je ferai tous mes efforts pour promouvoir les intérêts et la prospérité de la Cité.

J'ai l'honneur d'être messieurs, Votre obéissant serviteur, JAMES SHORTIS.

AVIS PUBLIC.

REMARQUABLE ATTESTATION MÉDICALE. — MM. PICHAULT ET FILS, Chimistes et Pharmaciens, No 42, Rue Notre-Dame, à Montréal ont reçu l'attestation suivante:

MONTREAL, Canada, 31 juillet 1868.

MM. LES DOCTEURS PICHAULT ET FILS:

Messieurs — Le présent est pour certifier que, pendant cinq ans j'ai souffert d'une faiblesse générale, qui me rendait incapable de vaquer à mes occupations, et de violentes palpitations de cœur. J'étais constamment sous l'influence d'une fièvre accompagnée de frissons et souffrais de cruelles douleurs par tout le corps. J'avais essayé de tout, consulte les médecins, mais sans résultat. Il y a douze mois, on m'engagea à essayer la Salutaréa de Bristol, et avant d'en avoir pris deux bouteilles, j'éprouvai un soulagement marqué. Mais mes deux ne me permettant pas d'en continuer l'usage, mon état empirait de nouveau, quand vous eutes la bonté de m'en donner quelques bouteilles. C'était le remède qui me manquait, et l'effet sur mon système fut merveilleux. Je suis maintenant un tout autre homme. Je me sens bien, mange bien, dors bien, et fais tout mon ouvrage sans la moindre fatigue. Je ne puis trop fortement recommander cette précieuse médecine à ceux qui souffrent, et je n'ai pas le moindre doute qu'ils n'en obtiennent le même résultat bienfaisant que moi.

[Signé] ANGELE DANIEL, Femme de Célestin Courtois, 95, Rue de la Visitation.

CÉLESTIN COURTOIS, Affirmé sous serment devant moi, ce 31 juillet 1868.

M. J. BOLLANGER, Juge de Paix, Vendues par tous les marchands de médicaments, Les Trois-Rivières, 1er juillet 1868.

IMPORTANT TÉMOIGNAGE D'UN EMPLOYÉ DE LA DOUANE D'OTTAWA CITY.

— La lettre suivante a été reçue par M. George Mortimer, pharmacien droguiste, Sussex Street, à Ottawa City.

MON CHER MORTIMER — Si cela peut vous être de quelque utilité, je puis certifier positivement qu'après avoir souffert pendant deux ou trois ans d'une maladie de foie et avoir reçu les soins obligeants d'un grand nombre de médecins et des amis, ici et ailleurs, j'ai reconnu que la Salutaréa et les Pilules de Bristol ont été le Remède par excellence, alors que tout les autres étaient en défaut.

JOSEPH S. LEZ, DOCTEUR D'OTTAWA, 13 mai, 1865. Vendues par tous les marchands de médicaments, Les Trois-Rivières 1er juillet 1868.

QUELS AGREMENTS

ne procurent pas des enfants beaux et forts, pleins de vie et de santé? Pourtant, il est peu de familles qui jouissent de cette satisfaction: la mauvaise diète que l'on fait généralement suivre aux enfants engendre les vers et ruine la meilleure constitution primitive, et cause, d'après l'opinion des meilleurs médecins, les nombreuses maladies qui font tant souffrir l'espèce humaine.

Hélas! nous avons les PASTILLES à VERS VÉGÉTALES DE DEVIS pour la destruction infallible de toutes espèces de vers, et nous recommandons aux parents de ne perdre aucun temps et de les essayer de suite avant que le mal ait fait un progrès dont il serait impossible d'arrêter les suites fâcheuses.

A vendre chez DEVIS & FILS, Pharmaciens, Montréal. Aux Trois-Rivières chez J. Shortis, marchand. — 27 juin.

LE PAIN-KILLER.

Un remède externe et interne pour la guérison des CHAMÈRES et DES DOULEURS DANS L'ESTOMAC, contusions, brûlures, entorses, jointures enflées, mal de dents, douleur dans la figure, Névralgie, et le rhumatisme.

MAL DE GORGE BRUÉS, SCURIS, MALADIES, et vous ne vous en passerez pas ensuite.

Prenez garde aux contrefaçons! Vendu par tous les droguistes, PERRY DAVIS & FILS, Propriétaires, Montréal.

Lecteurs voyez et lisez: —

Roxton Falls, 18 Sept., 1867.

MM. Devins & Bolton, Messieurs — Je me fais un devoir de prôner les qualités supérieures de vos Pastilles à Vers végétales. Une de mes petites filles âgée de onze ans d'une santé délicate, était troublée de vers qui la fatiguaient beaucoup et j'ai pu certifier que vos Pastilles lui ont donné un soulagement immédiat.

Tous ceux de mes voisins qui en ont fait l'essai sont prêts à affirmer que vos Pastilles sont infallibles pour la guérison des vers.

Voire, etc. Signé, E. St. JACQUES Marchand.

UNE NOUVELLE ET GRANDE ÉPOQUE EN MÉDECINE.

Le Dr. MAGGIEL est le fondateur d'un nouveau système de médecine. Ceux qui administreront par grandes quantités les pilules de Maggiel, ont pour effet d'adoucir l'estomac et de purifier le sang, et doivent être le pas à l'homme qui souffre de la santé et l'appétit avec une ou deux de ses pilules extraordinaires, et guérit les maux les plus violents avec une boîte ou à peu près de ses pilules et salutaires onguents. Ces deux grands médicaments du docteur surpassent de beaucoup toutes les médecines opérées par le jour. Des guérisons extraordinaires ont été produites par l'usage des pilules de Maggiel, ont ouvert les yeux du public et (prétendant) remède des autres, et sur les yeux on a pendant si longtemps aveuglement compté. Les pilules de Maggiel ne sont pas de celles qui font prendre par douzaine et dont chaque boîte prise, en une nécessité d'abus lue d'en prendre une autre. Ce ou deux des pilules de Maggiel, donneront par mettre les boyaux dans un ordre parfait, font du ton à l'estomac exciter l'appétit, et rendre l'esprit clairvoyant et fort. Elles ne donnent aucune colique ni aucune réaction, sous forme de constipation, sont ritables, et si le système nerveux est faible, il reprend une nouvelle vigueur. Cette drogue ne rend la médecine très désirable pour les besoins des femmes délicates. Les ulcères et les frictions disparaissent complètement sous la puissance ce qu'on dit de l'onguent de Maggiel. En un mot, il est ici annoncé que les PILULES DE MAGGIEL pour les affections BILIEUSES, DYSPÉPTIQUES, et la DIARRHÉE, guérissent, à tous les autres, sont sans effet. Et pour les brûlures, échauffures, engelures, coques, et toutes les frictions de la peau, l'ONGUENT DE MAGGIEL est infailible. Vendu par tous les Droguistes à 25 cts, la boîte.

Contrefaçons! Contrefaçons! Tous les lecteurs de ce journal sont avertis de ne pas acheter les PILULES ou l'ONGUENT de MAGGIEL, sans que le nom de J. Haydock, Propriétaire, en outre du nom de Dr. J. Maggiel, ne soit inscrit sur la marque qui recouvre la bouteille ou boîte.

Marriage.

En cette ville, le 25 juin, par le Révérend Messire Baillargeon, M. Colbert Godin, charretier, à Mlle H. Camirand, fille de feu Louis Camirand, autrefois de Champlain.

En cette ville, le 27 juin dernier à l'âge de 8 mois et huit jours Marie Amanda enfant de M. Pierre Lacroix, Boulauger.

AVIS PUBLIC.

EST par le présent donné que le RÔLE d'ÉVALUATION de 1868 est maintenant achevé et déposé au Bureau de la Corporation de la Cité des Trois-Rivières pour l'usage d'un mois de la date au présent avis, afin de satisfaire les intérêts, s'il y avait erreur dans le rôle.

J. G. A. FRIGON, Secrétaire-Treasorier.

Trois-Rivières, 29 juin 1868. 1m.

CORPORATION DES TROIS-RIVIERES.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil de la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, à sa séance du TRENTE juin dernier, a passé un règlement pour défendre et empêcher l'établissement de briquetterie et la manufacture de la brique dans les limites de cette Cité.

J. G. A. FRIGON, Secrétaire-Treasorier.

Hôtel-de-Ville, Trois-Rivières, 1 juillet 1868. 31f

AVIS PUBLIC.

MADAME LAMBERT étant sur le point d'aller de meurer en Angleterre, a donné instruction aux soussignés, de vendre par Encau

MERCREDI ET JEUDI,

Les 8 et 9 Juillet Prochain,

tous ses meubles et effets de ménage, consistant en: Sofas, Chaises, Berceuses, Sideboards, Armoires, Tables rondes, do quardées, do à cartes, Etagères, Tapis de pieds, Rideaux, Couchettes,

Lits, Matelas, Lavemains, Miroirs, Chiffonniers, Tables de toilette, &c., &c., &c.

DE PLUS: Bibliothèque, livres, gravures, linge, argenteries, vaisselles, fournilures de table, 3 poêles similaires et un magnifique poêle de cuisine, et autres ustensiles, etc.

— AUSSI —

Un Magnifique Piano.

Un avantage rare pour ceux qui ont besoin d'un superbe piano. Un magnifique piano presque neuf et en très bon ordre, de la célèbre manufacture de "R. Nunn's à Clark, New-York" avec boîte très riche sera aussi vendu.

La vente commencera chaque jour à 9 heures A. M. et le tout sera vendu sans réserve.

RICKARDY & Cie, Encanteurs.

Trois-Rivières, 26 juin 1868.

Séminaire de Nicolet.

La distribution solennelle des prix aura lieu MERCREDI, le 8 juillet, à 8 heures A. M.

Les parents des élèves et les amis de l'éducation y sont respectueusement invités.

Nicolet, 23 juin 1868. — 31.

A Vendre.

UN petit COTTAGE avec Palais de Justice sur trois rues, faisant face au Palais de Justice sur la Rue des Champs. Conditions raisonnables. S'adresser à MME. A. E. HART.

Trois-Rivières, 5 juin, 1868.

A Vendre.

La coque du vapeur YAMASKA qui est sans dessus dessous et à flot en bas du quai Port St. François avec son engin qui paraît être au complet, s'adresser à

LS. FRETTE, Sorel, et Ch. L'HEUREUX, Grondine.

Trois-Rivières, 8 Mai 1868. — 2 m.

LE LION DU CANADA!

Ce célèbre Etalon, appartenant à M. N. Dufresne, de la Pointe du Lac, sera tenu pour le service des Journées, dans le comté de Berthier, comme suit: — Les Lundi, Mardi et Mercredi, à St. Jean, Paroisse de St. Cuthbert, chez M. Maxime Girard, et tous les Jeudi, Vendredi et Samedi de chaque semaine, à l'Hôtel Jaubertville de Berthier.

Les conditions seront comme par le passé. 15 juin 1868.

La Compagnie du Richelieu.

Vapeur COLUMBIA, Capt. Jos. Deval, laissera Montréal pour Trois-Rivières et les ports intermédiaires, les Mardi et Vendredi à deux heures P. M. faisant aussi la connexion avec le Vapeur Moncho-d-fou à Sorel pour Yamaska et les ports intermédiaires.

Le Vapeur Columbia laissera Trois-Rivières pour Montréal tous les mercredis et Dimanches à une heure P. M. Tous les samedis il fera un voyage à Champlain, et reviendra de suite.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissance spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet.

OL. OS. DESILETS, Agent.

Bureau de la Compagnie du Richelieu, Trois-Rivières, 29 Avril 1868.

BAZAR ANNUEL

De la Société des Dames Charitables des Trois-Rivières.

Ce Bazar, dont le produit sera employé pour aider à terminer le clocher des Sœurs de la Charité se tiendra dans le courant de juillet prochain.

Les personnes qui désirent contribuer à cette œuvre sont priées d'envoyer leurs dons aussitôt que possible au Bureau des Dames.

Mesdames Mesdames

Dubord, T. Burns, J. E. Turcotte, U. Martel, S. Dumoulin, G. Carcan, Germain, D'Es Normand, Buisson, Bernard, G. Lassalle, Boudry, J. B. Normand, Lassisserey, D. E. Frigon.

Par ordre, AGNES BARNARD, Secrétaire.

PROVINCE DE QUEBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT.

BILLS PRIVÉS.

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la Législature de la Province de Québec pour obtenir la passage de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX pour la concession de privilèges exclusifs ou de privilèges de corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de gêner des arpentages ou de finir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autrui, sont priées de se présenter au Bureau de la Chambre de la Province de Québec, à Québec, au moins quinze jours avant le jour précédent telle élection, toutes lettres qu'elle pourrait devoir à la Corporation; et il sera loisible à tout candidat à telle élection et au président et à aucun de ses députés, pour telle élection, d'exiger la production du Regu du Secrétaire-Treasorier de la dite cité, pour telle cotisation émise comme susdit, et tout électeur municipal aura le droit de voter que dans le quartier où il résidera lors de l'élection.

P. E. PANNETON, Président.

Hôtel-de-Ville, Trois-Rivières, 9 Juin, 1868. 8 l.

Institutrices demandées.

DEUX institutrices bien qualifiées pour tenir des écoles élémentaires, sont demandées par les Commissaires de Notre-Dame du Mont-Carmel, S'adresser à PIERRE BEDARD, N-Dame du Mont-Carmel, 15 Juin, 1868 — 31.

PHENIX OF LONDON.

Compagnie d'assurance contre le feu.

ETABLIE EN 1782.

MM. Gillespie, Moffatt & Co. AGENTS GENERAUX POUR LE CANADA.

P. L. HUBERT, Agent pour les Trois-Rivières. Trois-Rivières, 26 mai 1868.

Avis Public.

LES Syndics nommés pour la construction d'une nouvelle Église et d'une nouvelle Sacristie en la paroisse de Ste. Geneviève de Batiscan, comté de Champlain, recouvrent des propositions d'ici au trente de juin prochain, pour la construction des dites bâtisses, conformément aux plans et devis déposés chez le soussigné.

S'adresser au soussigné, franc de port. FERDINAND FILTEAU, Président des Syndics. Ste. Geneviève, 15 mai 1868.

Dr. PAGE,

Rue du Platon, Trois-Rivières, DENTISTE et MARCHAND de toutes sortes de Machines à Coudre, de Pianos, Mélodions, Orgues et autres instruments de musique. Les prix sont les plus bas que l'on puisse trouver en Canada. Trois-Rivières, 8 mai 1868.

MAISON DE PENSION.

Un soussigné informe le public qu'il a ouvert une maison de pension, en cette cité, sur la rue Notre-Dame, porte voisine de la propriété de JOHN HOULISTON, (Boulauger Anglais). ED. GÉLINAS. Trois-Rivières, 26 mai 1868.

Perdu.

CE matin un anneau contenant une douzaine de clefs en or ou moins. La personne qui les rapportera à la résidence de M. Mondelet pour M. Gaudet sera récompensée. Trois-Rivières, 22 juin 1868.

Collège des Trois-Rivières.

La distribution solennelle des prix aux élèves du Collège des Trois-Rivières se fera mardi, 7 de juillet. La séance commencera sur les 8 h. du matin. Les parents des élèves, les Messieurs du Clergé et les amis de l'éducation en général sont respectueusement priés d'y assister. 23 juin, 1868.

Avis Public.

A une session spéciale du Conseil Municipal de la paroisse de la Rivière-du-Loup, dans le Comté de Maskinongé, tenue en la dite paroisse le vingt-deuxième jour de juin courant mil huit cent soixante et huit il a été passé le règlement suivant:

Que la Rivière-du-Loup soit choisie pour le lieu des séances de la Salle publique de la paroisse de la Rivière-du-Loup, Conseil Municipal de la paroisse de la Rivière-du-Loup, que les sessions du dit Conseil soient fixées à quatre par an, les premiers lundi des mois de Mars, Juin, Septembre, et Décembre, au lieu d'être mensuelle, et que le Secrétaire-Treasorier du dit Conseil tienne son Bureau à sa résidence actuelle.

MOISE HOUE, Maire. (Signé) E. VADEBONCEUR, S. T. C. M. (Vraie copie) E. VADEBONCEUR, S. T. C. M. 26 juin 1868. — 21.

ELECTION

DE LA CITE DES TROIS-RIVIERES. AVIS PUBLIC.

EST par le présent donné que deux assemblées des habitants de la Cité des Trois-Rivières, qualifiés à voter l'élection du Maire et de celle des Conseillers Municipaux, se tiendront LUNDI, le SIXIEME jour de Juillet prochain, la première à NEUF heures du matin à l'Hôtel-de-Ville, à l'effet de procéder à la nomination d'un ou de plusieurs candidats à la mairie, et s'il n'y a qu'un seul candidat qui se présente ou est proposé, alors la personne sera élue et alors proclamé d'office. Le Maire par le Président de la dite assemblée.

La Seconde aura lieu le dit jour LUNDI, le SIXIEME jour de Juillet prochain à DIX heures du matin, et continuera jusqu'à QUATRE heures de l'après-midi, dans chacun des quartiers de la Cité, savoir:

Dans le quartier St. Philippe, dans la bâtisse servant à l'usage des Pompes, situés à l'endroit connu sous le nom "La Fosse"; dans le quartier St. Louis, dans l'étal ou loge No. 10 de la Petite Halle du Marché aux denrées, dans le quartier St. Ursule, dans la bâtisse des héritiers de feu Louis Clair, Rue des Champs; dans le quartier Notre-Dame, dans la bâtisse servant de station de pompe, située Rue Royale, derrière la Cathédrale, afin de procéder à l'élection d'un Maire pour la dite Cité et d'un conseiller pour chacun des dits quartiers respectifs pour remplacer M. L. Denoucourt, Ecr. pour le quartier St. Philippe, F. Lottinville, Ecr. pour le quartier St. Louis, J. M. Dufresne, Ecr. pour le quartier St. Ursule, J. M. Dufresne, Ecr. pour le quartier Notre-Dame, qui sont de charge.

Les Voies devront être ouvertes pour cette fin aux lieux, jours et heures susdits pour recevoir la votation y et à lieu. Tout électeur dans son quartier ayant droit de voter pour un Maire pour la dite Cité et pour ce quartier, le tout selon les dispositions de l'acte pour l'incorporation de la ville des Trois-Rivières et les différents actes qui l'amendent. Dans l'acte 1854 en amendement à l'acte d'incorporation, il est statué qu'aucune personne qualifiée à voter à une élection municipale dans la dite Cité, n'aura le droit de faire enregistrer son vote ni ne votera, si elle n'a pas payé, au moins quinze jours avant le jour précédent telle élection, toutes lettres qu'elle pourrait devoir à la Corporation; et il sera loisible à tout candidat à telle élection et au président et à aucun de ses députés, pour telle élection, d'exiger la production du Regu du Secrétaire-Treasorier de la dite Cité, pour telle cotisation émise comme susdit, et tout électeur municipal aura le droit de voter que dans le quartier où il résidera lors de l'élection.

P. E. PANNETON, Président.

Hôtel-de-Ville, Trois-Rivières, 9 Juin, 1868. 8 l.

Institutrices demandées.

DEUX institutrices bien qualifiées pour tenir des écoles élémentaires, sont demandées par les Commissaires de Notre-Dame du Mont-Carmel, S'adresser à PIERRE BEDARD, N-Dame du Mont-Carmel, 15 Juin, 1868 — 31.

PHENIX OF LONDON.

Compagnie d'assurance contre le feu.

ETABLIE EN 1782.

MM. Gillespie, Moffatt & Co. AGENTS GENERAUX POUR LE CANADA.

P. L. HUBERT, Agent pour les Trois-Rivières. Trois-Rivières, 26 mai 1868.

Avis Public.

LES Syndics nommés pour la construction d'une nouvelle Église et d'une nouvelle Sacristie en la paroisse de Ste. Geneviève de Batiscan, comté de Champlain, recouvrent des propositions d'ici au trente de juin prochain, pour la construction des dites bâtisses, conformément aux plans et devis déposés chez le soussigné.

S'adresser au soussigné, franc de port. FERDINAND FILTEAU, Président des Syndics. Ste. Geneviève, 15 mai 1868.

Dr. PAGE,

Rue du Platon, Trois-Rivières, DENTISTE et MARCHAND de toutes sortes de Machines à Coudre, de Pianos, Mélodions, Orgues et autres instruments de musique. Les prix sont les plus bas que l'on puisse trouver en Canada. Trois-Rivières, 8 mai 1868.

MAISON DE PENSION.

Un soussigné informe le public qu'il a ouvert une maison de pension, en cette cité, sur la rue Notre-Dame, porte voisine de la

MÈRES SAUVEZ VOS ENFANTS! I n'y a plus de VERMIFUGES! On ne se sert plus d'HUILES EMPOISONNÉES! On n'emploie plus ces POUDRES NAUSEABONDES! Dont la vue seule cause tant de dégoût aux enfants qui sont troublés par les vers.

LES PASTILLES A VERS VÉGÉTALES DE DEVINS. Sont les seules que nous puissions recommander: c'est la préparation la plus simple, la plus sûre et la plus efficace que l'on puisse administrer pour la destruction des Vers. Voici un résumé de leurs qualités supérieures: Elles sont purement végétales, Elles sont agréables au goût et à la vue, Elles sont faciles à administrer, et Leur efficacité est sans parallèle.

DEVINS & BOLTON, CHIMISTES. Près le Palais de Justice, MONTREAL, P. Q. Aux Trois-Rivières chez J. Shortis, Rousseau & Gauthier, et chez tous les principaux marchands de la campagne. Les Trois-Rivières, 24 octobre 1867.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE DU JOURNAL DES TROIS-RIVIERES. ENSEIGNE DU GROS LIVRE, RUE NOTRE-DAME. LES Soussignés informent leurs amis et le public qu'ils seront toujours prêts à exécuter à l'Atelier Typographique du Journal des Trois-Rivières, des IMPRESSIONS De toutes sortes avec élégance, ponctualité et à bon marché, en français et en anglais. DUFRESNE & FRÈRES. Les Trois-Rivières, 1 juin 1866.

Choléra! Une guérison certaine de cette maladie se trouve dans l'usage du PAIN-KILLER Végétal de Davis.

Manhattan, Kansas, Avril 17, 1865. Messieurs... Je veux dire quelque chose de plus au sujet du Pain-Killer. Je le considère comme un médicament très précieux...

Je regrette de dire que le choléra a sévi ici dernièrement d'une manière effroyable. Pendant les trois dernières semaines, on a vu constater chaque jour de dix à cinquante ou soixante cas mortels. Je dois ajouter que le Pain-Killer employé récemment de la Maison de la Mission a été employé avec des succès considérables pendant cette épidémie.

Ceci certifie que je me suis servi du Pain-Killer de Perry Davis avec de grands succès, dans les cas de choléra, de coliques ordinaires, de bronchites, de toux, rhumes, etc., et que la recommandation soignée de cette excellente médecine pour les familles.

Washington, Pa., Juin, 25, 1865. Messieurs Perry Davis & Fils: Chers Messieurs: Pendant un séjour de près de dix ans, comme missionnaire en Siam et en Chine, j'ai trouvé votre Pain-Killer végétal un remède des plus excellents pour ce fléau terrible - le choléra.

Washington, Pa., Juin, 25, 1865. Messieurs Perry Davis & Fils: Chers Messieurs: Pendant un séjour de près de dix ans, comme missionnaire en Siam et en Chine, j'ai trouvé votre Pain-Killer végétal un remède des plus excellents pour ce fléau terrible - le choléra.

BUREAU DE POSTE DES TROIS-RIVIERES.

Arrivée et départ des malles pour l'Été. Table with columns for Arrival (Arrivée) and Departure (Départ) times for various destinations like Montreal, Quebec, and other towns.

A Louer. Une superbe maison en pierre, (cottage) avec dépendances situées au Port St. François, près du débarcadere des vapeurs de la Compagnie du Richelieu.

A VENDRE. LES MOULINS à Arthabaska. - Pour les détails s'adresser à Col. N. RHODES, Québec. 3 mars 1868.

A Vendre. A village de St. Wenceslas, une superbe maison bien située pour le commerce avec une boulangerie. Aussi deux terres, dont l'une à trois milles du village...

SALSEPAREILLE DE BRISTOL (En bouteille d'une pinte.)



Le grand Purificateur du sang! PARTICULIÈREMENT RECOMMANDÉ durant le printemps et l'été, lorsque le sang est épais, la circulation difficile et que les humeurs du corps deviennent malsaines par leurs excrétions dans la peau durant les mois d'hiver.

Serofule, Dartres, Tumeurs, Ulcères et Impétigo pour toutes les espèces d'Eruptions Serofuleuses. C'est aussi un remède sans parallèle pour les Rhumes, Enflures Blanches, Névralgie, Débilité générale du système Nerveux, Perte de l'Appétit, Langueurs, Etourdissements et toutes les Maladies du Foie, les Fièvres Intermittentes, Fièvres Biliennes, Jaunisses, etc., etc.

Pilules Végétales et Sacrées



BRISTOL, Le Grand Remède à toutes les maladies du Foie, de l'Estomac et des Intestins. Placé en fole et pouvant résister à tous les climats. Ces Pilules sont préparées expressément pour agir simultanément, avec ce Grand Purificateur de Sang, LA SALSEPAREILLE DE BRISTOL, dans tous les cas où la maladie se trouve dans l'impureté du sang.

HOTEL ST. LAURENT, RUE DU FLEUVE, Porte voisine de Pierre Poliquin, TEMU PAR W. L. Vigneault. Trois-Rivières, 28 avril 1868.

Farmer's Hotel, STATION D'ARTHABASKA, C. E. Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il vient d'ouvrir à la Station d'Arthabaska, dans la bâtisse qu'occupait autrefois M. Foisy, un magnifique hôtel où l'on trouvera toutes les commodités que l'on désire. Il compte sur leur bienveillant encouragement.

Geo. B. Howlston & Co. INFORMENT le public qu'ils ont transporté leur Bureau au bureau ci-devant occupé par la Banque de Montreal dans la Bâtisse de G. E. Hall, Ber, Rue du Platon, aux Trois-Rivières.

La vie dans une boîte de Pilules EFFETS EXTRAORDINAIRES DES PILULES ANTI-BILIEUSES DE MAGGIEL! UNE PILULE PAR DOSE

Ce que cent lettres par jour, venant de malades de toutes les parties du monde, disent: "Dr. Maggiel, vos pilules m'ont débarrassé de la bile." "Qu'on ne me parle plus de doses de cinq ou dix pilules prises à la fois. Une de vos pilules m'a guéri."

FOUR TOUTES LES MALADIES DES ROGNONS ET DE RETENTION D'URINE Les Pilules de Maggiel sont un remède certain. Une seule dose en convaincra.

Les Pilules et l'Onguent de Maggiel sont presque universels dans leur effet, et la guérison peut presque toujours être garantie. Chaque Boîte contient 12 Pilules! UNE PILULE PAR DOSE.

COMPAGNIE D'ASSURANCE IMPERIALE CONTRE LE FEU. ÉTABLIE EN 1803. Bureau en Chef: 1 Rue Old Broad et 16 Pall Mall, LONDRES. Agence pour le Canada: 64 1/2 et 65 Rue St-François-Xavier, MONTREAL.

WILLIAM HEBER RINTOUL, Agent Général pour le Canada. SEVERE DUMOULIN, Agent. Les Trois-Rivières 19 mai 1868.

ADRESSES D'AFFAIRES. SEVERE DUMOULIN, AVOCAT, Rue St-Joseph, près du Palais de Justice. Les Trois-Rivières, 19 mai 1865.

H. G. MALHIOT, AVOCAT, Rue Bonaventure. Les Trois-Rivières, 19 mai 1865.

J. B. O. DUMONT, AVOCAT, BUREAU: COIN DES RUES NOTRE-DAME ET ALEXANDRE, - Vis-à-vis le Collège. Les Trois-Rivières, 19 mai 1865.

ALFRED DESILETS, AVOCAT, Rue St-Joseph. - Chez Madame Soucier. Les Trois-Rivières, 1 mai 1868.

Bellemare & Paquin, AVOCATS, BUREAU: Près de l'Eglise Paroissiale. MM. Bellemare & Paquin suivent le Circuit de la Rivière-du-Loup. Trois-Rivières, 17 avril 1868.

A. TURCOTTE, AVOCAT, Bureau: en face du Palais de Justice. Les Trois-Rivières, 11 octobre 1867.

C. A. LA RUE, AVOCAT, Bureau: coin des Rues Hart et Bonaventure. Les Trois-Rivières, 2 février 1866.

EPHREM DUFRESNE, AVOCAT, BUREAU: - Au-dessus de la Librairie du Journal, RUE NOTRE-DAME. Les Trois-Rivières, 23 Mars 1868.

H. R. DUFRESNE, NOTAIRE PUBLIC, BUREAU: - Au-dessus de la Librairie du Journal, Les Trois-Rivières, 1 mai 1866.

Crinolines!!! Crinolines!!! J. F. V. BUREAU. MANUFACTURIER DE CRINOLINES EN GROS ET EN DETAIL. Le soussigné a l'honneur de prévenir MM. les marchands des villes et des campagnes qu'il vient d'ouvrir une grande Manufacture de Crinolines sur la rue Notre-Dame aux Trois-Rivières, et qu'il aura toujours en mains un grand assortiment de crinolines de toutes sortes et de toutes qualités à des prix plus réduits que dans toutes les autres manufactures du pays.

W. A. J. WHITEFORD, HORLOGER ET BIJOUTIER, RUE NOTRE DAME, Porte voisine de D. E. Frigon, Ecuyer. Les Trois-Rivières, 8 mai 1866.

AVIS PUBLIC. Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il est maintenant prêt à recevoir dans sa nouvelle maison située à l'endroit de cinquante pieds du Collège, tous ceux qui voudront bien honorer de leur encouragement, il prendra aussi des pensionnaires au mois, et à l'année, et il s'engage à donner tout le confort possible. NICOLET, Avril 1868. - 2 m.

A vendre à bon marché par le Dr. Page, Dentiste, Rue du Platon, Trois-Rivières. Un neuf et joli piano en sept octaves fait en bois de rose, par Emerson et un autre piano de seconde main, ainsi que toutes sortes de pianos, de Melodians, d'Orgues, etc., à vendre ou à échanger. Il y a aussi des pianos à louer. Un piano neuf de \$500 à vendre pour \$300, par le Dr. Page, Dentiste, rue du Platon, Trois-Rivières.

MACHINES A COUDRE A VENDRE Chez M. Ph. Gravel, Rue du Platon, (Bâtisses E. M. Hart.) Les Trois-Rivières, 1 Octobre 1866.

Dr. WOOD, Propriétaire de L'Infirmerie de Cancer d'Octaw; Rue Sparks et Marie, OTTAWA, C. O., CANCERS GUÉRIS.

MAGASIN D'ÉPICERIES ETC, NAPOLEON DUFRESNE, Rue des Forges, vis-à-vis le Marché, LES TROIS-RIVIERES. A constamment en mains un assortiment complet d'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS, et VAISSELLES. Les Trois-Rivières, 19 mai 1865.

Octave GIRARD & F. LARIVIERE, INFORMENT respectueusement le public qu'ils ont ouvert une FABRIQUE DE CERCELS, Rue St. Roch, voisin de M. Troitier, forgeron. Il est un assortiment complet de cerceles de toute grandeur avec garnitures en argent et plaque pour inscription.

LOUIS MORRISSETTE PEINTRE MARCHAND DE MEUBLES TROIS-RIVIERES, RUE ST. GEORGE, MARCHÉ A FOIN. Les Trois-Rivières, 19 mai 1865.

ESSAIS POÉTIQUES PAR LEON PAMPHILE LEMAY. ÉDITION DE LUXE, in 8°.....\$1 00 " IN-SEIZE..... 60 En vente chez les libraires et chez l'Éditeur G. E. DESBARRATS. Québec, 13 Septembre 1865.

CONDITIONS. Le Journal des Trois-Rivières paraît tous les Mardi et Vendredi de chaque semaine. PRIX DE L'ABONNEMENT: Pour douze mois.....\$2.50 " six..... 1.25 Pour les États-Unis.....\$3.00 en Or. Invariablement payable d'avance. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis un mois avant l'expiration de son semestre et avoir payé les arrérages s'il y en a.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR DUFRESNE & FRÈRES, ÉDITEURS PROPRIÉTAIRES, à qui toutes lettres, envois, etc., doivent être adressés franco, à leur imprimerie, coin des rues Notre-Dame et du Platon, Trois-Rivières.